

# LA VIERGE DE L'ÉGLISE RESTAURÉE

**F**in 2016, une statue représentant une vierge à l'enfant a été dérobée dans l'église de Villeréal. Heureusement, quelques semaines plus tard la brigade de gendarmerie spécialisée dans le vol d'objets d'art a pu la retrouver.

Le conservateur des objets classés, Christian Airiau, a suggéré que cette statue, ainsi que les deux qui l'encadraient, soit restaurée de même qu'un tableau qui avait été entreposé à Monflanquin. Une demande d'aide a été déposée fin 2017 auprès du conseil départemental et de la DRAC.

La commune a consulté cinq restauratrices et retenu les devis de deux d'entre elles : Béatrice Leblanc Chambaud prendra en charge les trois statues, Béatrice Byer Bayle le tableau. Parallèlement, une grille sera installée devant la chapelle afin de protéger les objets placés sur le retable. Un système de sécurité sera également posé.

D'autre part, l'architecte des Bâtiments de France et l'architecte en chef des Monuments Historiques ont proposé qu'une étude soit réalisée pour vérifier l'état général de l'église et proposer un plan d'action sur plusieurs années pour sa rénovation. ■



## sur la place 2 **Pompiers : un recrutement adapté**

Le bilan opérationnel 2017 du centre de secours de Villeréal a été dévoilé lors de la Sainte-Barbe par son patron Denis Lagarde dont c'était la dernière, après 36 ans de service. Une innovation expérimentée par les Villeréalais devrait faciliter le recrutement de nouveaux volontaires.

**L**e centre de secours de Villeréal a opéré l'an passé 368 interventions dont 196 à Villeréal, 19 à Ste-Eutrope de Born et 17 à Rives. Elles se répartissent en 271 sorties pour secours à personnes, 41 incendies, 34 accidents de la circulation et 22 opérations diverses.

Cette année 2018 sera marquée, en septembre prochain, par le départ de Denis Lagarde après 36 ans de service dont 14 à la tête du centre de secours de Villeréal. C'est l'adjudant-chef Jérôme Marty qui prendra la succession.

En 2017, Ghislain Beck a été admis aux Pompiers de Paris, mais il restera disponible durant ses séjours à Villeréal. Le personnel s'est aussi enrichi de deux recrues, Mathias Canet et Yves Nardin, lieute-

nant chef du centre de Cancon, à la faveur d'une embauche aux services techniques de la mairie.

Comme on le voit, le secours aux personnes constitue les 3/4 des sorties. D'où l'expérimentation mise en place en Lot-et-Garonne pour recruter des volontaires voulant s'investir uniquement sur ce type d'intervention.

Grâce à ce dispositif, en mars dernier, deux jeunes femmes ont été incorporées : Isabelle Geneste et Florence Lemoine.

**Les distinctions :** Thierry Gouyou, Olivier Gouyou, Alexandre Geneste, Nathalie Vialatte pour 10 ans de service. Françoise Ségurel, Thierry Dose, Thierry Leygue, Jean Pierre Vincent, 20 ans, et Jérôme Marty pour 30 ans de service. ■



## initiatives **De l'importance du commerce et des services**

« **L**es activités économiques et les services dont les habitants du Villeréalais bénéficient au cœur même de notre village font l'intérêt et l'attrait de Villeréal, a relevé le président de l'amicale des commerçants lors de son assemblée générale. Mais ils préservent, aussi, les liens sociaux, la qualité de vie de ce territoire et son environnement. »

Jean-Yves Leveau a insisté sur le fait que l'attractivité de notre bastide – « l'envie d'y résider, d'y entreprendre » – dépend pour une bonne part de la capacité qu'aura la communauté villeréalaïse à maintenir de l'activité dans le village, de l'animation et de la vie toute l'année. C'est pour cette raison que l'amicale organise des événements au long de l'année (Marché aux puces mensuel, un festival de Jazz, Bodega en juillet, concerts gratuits le dimanche matin de juillet à septembre, animations de Noël... sans compter le soutien à

ceux qui la sollicitent (Carnaval, Fête de la musique, Festival de théâtre, Fête du cheval) au long de l'année. Mais attention, prévient-il : « Notre potentiel touristique est fort mais la saisonnalité éphémère nous guette ! »

Pour sa deuxième année, le festival de Jazz organisé sur trois soirées a vu sa fréquentation progresser. Les sept concerts gratuits du dimanche matin sous la halle, ont été moyennement fréquentés mais la Bodega, reprise par un groupe particulièrement actif et motivé, a connu un véritable succès tant pas sa fréquentation que sur le plan financier.

La soirée de remerciement ouverte à tous, organisée le 24 mars autour d'un buffet, a été marquée par la présentation du film sur la Bodega 2017, tourné et monté par Jean-Jacques Caminade. Une réussite qui devrait doper les énergies pour une saison 2018 encore plus accomplie ! ■



Bimestriel d'information municipale

## dossier **Fin du chantier : les marchés vont retrouver leurs places**

# ET LA VIE RÉINVESTIT L'ESPACE



(Photo © Jean-Paul Epinette)

**À** l'heure où vous trouverez ce journal dans votre boîte aux lettres, les dernières finitions auront été apportées aux travaux d'embellissement des espaces publics lancés il y a trois ans. Désormais, les marchands vont pouvoir retrouver les places de la Libération et Jean-Moulin, métamorphosées. C'est l'aboutissement d'un long travail de réflexion et de concertation conduit par la municipalité de Villeréal. Le résultat, aussi d'une gestion raisonnée et raisonnable dont on pourra juger, à l'occasion du Budget 2018, dans notre dossier. ►►► Pages 4 & 5

## sur la place **DES POINTS D'EAU CONTRE LES FEUX**

**E**n France, chaque année, près de 600 décès sont liés aux incendies d'habitation. Les engins des sapeurs-pompiers ne disposent pas du volume d'eau suffisant pour éteindre un incendie sans possibilité de ravitaillement, d'où la nécessité de prévoir des ressources en eau en plusieurs points. Le service public de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) a été attribué aux maires depuis la loi de mai 2011. Un décret de février 2015

a assoupli les conditions de mise en œuvre : aujourd'hui, une habitation doit disposer d'un point d'eau situé à 200m en agglomération et de 400m hors agglomération. Désormais, pour tout permis de construire, le maire doit attester de l'existence de ces points d'eau qui peuvent être des bornes incendie reliées au réseau d'eau, des réserves artificielles comme des piscines ou des lacs, enfin des bâches que peuvent acquérir les proprié-

taires de maisons. Il faut aussi s'assurer que ces points d'eau sont accessibles aux engins des pompiers qui, pour aspirer l'eau rapidement, doivent se trouver à trois mètres maximum de la réserve. En l'absence de points d'eau, sous quelque forme que ce soit, le permis ne pourra être accordé. Nous avons entrepris de recenser, avec l'aide du SDIS, la totalité des points d'eau incendie pour prendre les dispositions nécessaires rapidement. ■

## N° 80 Sommaire

- Sur la place-1  
Défense contre l'incendie. — Page 1
- État civil
- La redevance incitative
- Actualité : Projet ECLATS. Foulées de Rives. Maison de santé. Double visite officielle. 750 ans de Villeréal. Festival de retour.
- Tour de ville : Accessibilité. Concert et récital. École et jardinage. Maison Bouché. Noms de lieux. Papiers d'identité. USV Rugby.
- Éditorial  
Agenda tenu par Pierre-Henri Arnstam — Pages 2 & 3
- Dossier  
Le budget communal — Pages 4 & 5
- Débat  
.Nuisances canines.  
.Réorganisation du marché.  
.Le pigeonnier a un an. — Page 6
- Questions sur...  
Circulation et stationnement dans la bastide.
- Portrait  
Michel Sapina *In Memoriam*. — Page 7
- Initiatives  
Une aide pour les façades.
- Sur la place-2  
Le recrutement des pompiers.
- La Vierge à l'Enfant de l'église restaurée — Page 8

◆ DÉCÈS

Michel SAPINA, époux de Béatrice DHÉLIAS, 64 ans, le 4 mars à Villeréal.

André MATHALOU, veuf d'Henriette Tachon, 92 ans, le 10 mars à Villeréal.

Pierre BOISSY, époux de Geneviève MONCHANY, 93 ans, le 12 mars à Villeréal.

Camille MAS, célibataire, 85 ans, le 13 mars à Villeréal.

Marie-Jeanne LACHAISE, veuve de Robert JOUANEL, 89 ans, le 13 mars à Villeneuve-sur-Lot.

Marie CASTEL, veuve de Roger DELPIT, 97 ans, le 16 mars à Villeréal.

José RIAZA, célibataire, 64 ans, le 24 mars à Villeréal.

Ordures ménagères  
**REDEVANCE INCITATIVE**

À partir de mai, des enquêteurs vont passer chez vous expliquer le fonctionnement de la future collecte des ordures ménagères et distribuer des badges.

Dès 2019, le nouveau système sera testé durant un an. Des cuves semi-enterrées vont remplacer les containers gris. Les badges permettront l'ouverture de ces cuves pour y déposer les sacs d'ordures ménagères.

Chaque foyer paiera une redevance fixe plus une part variable suivant le nombre de sacs déposés dans la cuve. Le système sera totalement opérationnel en 2020.

Jusqu'ici la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est calculée en fonction de la taxe foncière.

Elle contraint une personne seule à payer plus qu'une famille de quatre personnes produisant plus de déchets. Réduire la quantité de déchets à collecter conduira à des économies notables, car le coût du traitement va augmenter dans les années à venir.

Cela permettra aussi de vendre une plus grande quantité de matières et objets triés. ■

◆ VACANCES NATURE

Un projet d'ECLATS

Vacances Nature a acheté une maison à Villeréal entre la coopérative agricole et le cimetière, proche de l'école élémentaire (Photo). L'association qui vient de fêter ses 25 ans d'activité, accueille 400 enfants, compte 18 salariés et veut se développer. C'est ainsi qu'est né le projet d'un Établissement culturel et laïc, d'animation territoriale et sociale (ECLATS). Il s'agit de réunir dans un même lieu une ludothèque et un espace de rencontres et de partage afin, expliquent ses responsables Fanny Amagat et Ludovic Gouyou, « de créer une dynamique locale par un lieu pour tous qui répond aux besoins des familles et de la population en termes de lien social, d'épanouissement et d'accompagnement des parents. »

◆ FOULÉES DE RIVES-VILLERÉAL

Coup de main demandé !

Dimanche 24 juin, deux courses, de 10 et 20 km partiront du nouveau parvis de l'église de Villeréal.

Le programme propose aussi une randonnée de 10 km et un relais de 2 x 5 km. Les organisateurs cherchent encore des bénévoles qui seraient disponibles durant une heure pour sécuriser les routes empruntées par les coureurs. Contactez Jean-Michel Gava 06 46 33 53 15 ou par courriel : jeanmichelgava@gmail.com

◆ MAISON DE SANTÉ

Le dossier est en route

Le prochain chantier sera celui de la maison de santé. La commune a acquis le terrain le plus proche de celui du cabinet médical afin que la communication entre les différents bâtiments soit facilitée. Ce terrain sera transféré à la communauté de communes pour l'euro symbolique afin qu'elle puisse réaliser le projet. Une première approche, il y a trois ans, avait déterminé les surfaces. L'architecte, Valérie Auroux, a rencontré élus et profes-



Photo Pierre-Antony Epinette

sionnels. Un dossier sera présenté à la commission spécialisée dans ce domaine de santé (Coddem). Des aides de l'État, pour Villeréal et Castillonès, ont été annoncées. Celles de la Région et de l'Europe vont être demandées. Le permis de construire devrait être, si possible, déposé avant l'été afin que le chantier puisse démarrer avant la fin de l'année.

Travaux d'accessibilité

La municipalité s'est engagée dans la mise en œuvre d'un plan d'accessibilité de tous les bâtiments publics dans le cadre de l'AD'AP. Ces travaux seront réalisés en six ans. Dans un premier temps, il s'agit de mettre en place la signalétique intérieure et extérieure pour la mairie, le Club du Sourire, la salle François-Mitterrand et l'Espace Jean-Moulin. Des travaux de maçonnerie seront nécessaires à l'entrée de la mairie. Il est également prévu de mettre une plateforme élévatrice pour l'accès à la scène de la salle François-Mitterrand. Des potelets ont été mis en place dans les deux

angles de la halle aménagés pour permettre aux handicapés d'y accéder. En leur absence, la plupart du temps, des véhicules stationnaient devant ces accès aménagés et de fait inutilisables.

Haydn en concert à l'église

Le dimanche 13 mai, à 14h, le chœur, l'orchestre et les solistes du Centre philharmonique de Verteuil d'Agenais donneront un concert en l'église de Villeréal. Le programme comprendra notamment la Messe *In Tempore Belli* ainsi que le *Te Deum en ré* de Joseph Haydn.

Récital sous la halle

la chorale de l'Université du Lancashire sera en concert à

Villeréal, le samedi 2 juin à 19h30. Les 29 étudiants musiciens qui se produiront sous la halle seront également présents le matin pour animer le marché. Le concert sera gratuit et une contribution volontaire possible « au chapeau ».

La maternelle au jardin

Des réunions ont eu lieu ces derniers mois entre les responsables des Jardins Partage et les enseignantes de l'école maternelle. Une parcelle a été attribuée aux enfants de la maternelle qui vont également bénéficier des conseils d'Amélie Sebastianis qui leur communiquera son savoir-faire et sa passion pour la nature. Les enfants ont

La fin des travaux sur les places de la Libération, Jean Moulin et du Fort s'accompagne de modifications des règles de circulation et de stationnement. Pierre-Henri Arnstam

● Cela avait été déjà le cas précédemment ?

Oui, notamment avec la modification de sens de circulation rue Descambis, devenue sortante de la rue Delbergé vers le boulevard Alphonse-de-Poitiers. Elle est réservée aux piétons entre les rues Delbergé et Bissière. Le stationnement fait l'objet d'un aménagement plus précis des emplacements derrière la mairie et devant la poste.

● Stationnement pas toujours respecté...

Certains automobilistes ont du mal à lire les panneaux d'interdiction qui se trouvent rue Delbergé et rue Bissière dans leur partie haute, côté place de la Halle. En garant leur véhicules en face ou sous ces panneaux, ils prennent des risques. Même s'il n'y a plus de gendarmes à Villeréal, ceux-ci viennent régulièrement dans la bastide !

● Des changements concernant la circulation ?

Une seconde rue piétonne figurerait dans le projet 2016 : la rue des Martyrs-de-la-Résistance où la déambulation sera agrémentée par de nombreuses plantations. Les véhicules passeront par la place Jean-Moulin.

Autre changement : sens unique rue Nouvelle, depuis le boulevard des Ducs-de-Biron jusqu'à la place de la Libération et, rue Neuve, depuis la place du Fort jusqu'au boulevard des Ducs-de-Biron. Avec une rue entrante et une rue sortante proches l'une de l'autre cela devrait faciliter le stationnement notamment les jours de marché.

● Ce sera tout ?

Nous allons regarder comment se passe la circulation dans les rues voisines, comme la rue Mirabeau et la rue du Point-du-Jour. Mais, pour le moment, pas

de modifications.

● Changements aussi pour le stationnement ?

Des emplacements ont été déjà modifiés car les habitants de certaines maisons (rue Delbergé, près de la rue Beauséjour), ne pouvaient pas entrer ou sortir facilement de chez eux. Ces places ont été neutralisées.

● Des places créées ?

Effectivement, nous allons créer deux places de stationnement rue Saint-James qui n'existaient pas jusqu'à présent. De même, pour permettre aux véhicules de tourner vers la place, il était interdit de stationner rue Roger-Bissière à l'angle de la rue Descambis. Cette portion de la rue Descambis étant devenue piétonne, on peut créer une place de stationnement sans problème. Ce travail minutieux se poursuivra afin d'accompagner la dyna-

mique commerciale de la bastide. Enfin, des emplacements handicapés seront matérialisés sur la place de la Halle, place de la Libération, place Jean-Moulin, place du Fort et boulevard de Plaisance.

● À quelles dates ces modifications ?

Dans quelques jours. Nous avons voulu qu'elles coïncident avec le retour des forains, le samedi 5 mai, place de la Libération, place Jean-Moulin, place du Fort et rue des Martyrs-de-la-Résistance. Ces mesures (circulation et stationnement) seront mises en œuvre le lundi 7 mai.

Dans le même temps, l'arrêté général de circulation et de stationnement sera modifié pour prendre en compte ces changements et il sera communiqué à la gendarmerie pour que chacun soit informé. ■



Plus que centenaire, l'Hôtel de l'Europe a été pour Villeréal une véritable institution

Michel Sapina  
*In Memoriam...*

« L'Europe », c'est fini. Avec la disparition de Michel Sapina, une longue histoire s'achève, qui faisait de l'Hôtel de l'Europe l'enseigne la plus ancienne de la bastide encore en activité. Plus qu'un hôtel-restaurant, l'Europe fut pour des générations le lieu des banquets – courses, majorettes ou pompiers – des repas de mariage et de communion, dîners d'affaires ou d'amoureux, rendez-vous galants et discrets, agapes et libations joyeuses. Et rudes disputes, aussi. Un lieu de vie, d'amitié et de culture, chaleureux. À tel point qu'on ne compte pas ceux qui dans leur existence ont eu avec « L'Europe » une histoire particulière. Parmi eux, l'auteur de ces lignes...

C'est la porte de l'Europe que franchit un soir de septembre 1973, pour le gîte et le couvert, le jeune instituteur nommé, la veille de la rentrée, à Mazières-Naresse. Le premier à l'accueillir fut *Whisky*. La maison aimait les chiens et les animaux. Suivait la maîtresse de maison. Blouse blanche de cuisine, bien coiffée et rouge aux lèvres. Comme l'avait été avant elle Berthe, sa mère, Madame Sapina était une maîtresse cuisinière et une maîtresse femme. C'est Michel qui apporta la soupière et la suite du repas, avant de nous asseoir autour de la cheminée pour une longue conversation de veillée, riche et plaisante. « Mickey » – ses copains l'appelaient ainsi – était lycéen et musardier, comme on peut

l'être à vingt ans, trousseur d'histoire, de littérature et de musique. De culture autant que de jupon. Et de mécanique. Il passait alors ses heures avec son copain Matt' au garage de René Miraben, pour préparer karts et motos de course. C'était au temps de la Coupe Kawasaki, sur le circuit Bugatti au Mans, où Mickey en décousait avec un certain Christian Estrosi... qui n'avait pas encore versé dans la politique. Cette passion pour la mécanique l'amena plus tard à passer son brevet de pilote d'avion. Une vraie passion et un lien avec l'histoire de son père dont la vie sur les chantiers l'avait tenu éloigné. En 1936, avec les républicains espagnols, Laurent Sapiña s'était battu aux commandes des fameux *Chatos*, contre

Franco et la Légion Condor envoyée par Hitler. Renouant avec cette histoire, Michel était allé avec son père sur la terre de ses ancêtres ibériques. Et revenu apaisé. Mais ce n'était que l'une des pages d'une histoire douloureuse qui avait ombragé son existence. Alors, pour trouver un peu de paix, il restait la musique et les poètes dont Bernard Dimey, invoqué sur sa tombe par Béatrice, son épouse, et Jean-Marie, depuis 25 ans derrière les fourneaux de l'Europe. *Fini le mal de vivre... Lorsque tout se défait... Un grand coup d'épouvante et tout s'engloutira... Avant de m'en aller faire le con chez les anges... Dois-je vous dire adieu, au revoir ou merci ?* ■

Jean-Paul Epinette

## SUR LES PAVÉS, LES "PETITES INCIVILITÉS CANINES" ...

Alors que la collectivité aussi bien que les Villeréalais, attache de l'importance à la qualité du cadre de vie et soigne son environnement, les négligences et les entorses aux règles du "bien-vivre ensemble" vont croissant...

Les incivilités sont parfois particulièrement insupportables ! Les chiens sont des animaux que beaucoup d'entre nous apprécient. Mais pas au point de découvrir, parfois trop tard, des déjections en des endroits où elles n'ont aucune place. Comme par exemple sur des trottoirs, ou sous la halle. Et ce genre de surprises désagréables est quotidien !

Dans certaines villes, en France ou dans d'autres pays, les propriétaires de ces chiens doivent payer des amendes très conséquentes.

Rappelons qu'à la mairie de Villeréal, depuis plusieurs années, nous avons fait le choix d'acheter des poches qui sont mises gratuitement à la disposition des propriétaires. (Illustration ci-contre)

Bien peu viennent en chercher. C'est pourquoi nous allons instal-

ler derrière la Mairie un distributeur qui sera accessible en permanence, nuit et jour.

Ensuite, si certains persistent à laisser leur



chien déposer leurs déjections n'importe où, il faudra appliquer les textes en vigueur : le maire est chargé de l'application des mesures de sûreté générale.

À ce titre, il peut prendre toutes dispositions pour faire appliquer le règlement sanitaire départemental concernant les animaux. La mairie étant gestionnaire des voies publiques et devant assurer la propreté qu'exige notamment la sécurité des piétons, un arrêté s'avère nécessaire pour réglementer cette question.

Il définira les règles que devront suivre les propriétaires de chiens s'ils veulent éviter des contraventions qui peuvent être parfois très conséquentes : jusqu'à 450 euros.

Cet arrêté entrera en vigueur le lundi 7 mai 2018. Un premier arrêté a été pris en mars pour interdire la présence des chiens dans tous les bâtiments publics. ■

## Marchés : on réorganisera un peu



Le retour des forains après les travaux est prévu pour le samedi 5 mai. Il va entraîner quelques changements : rue des Martyrs de la Résistance, les marchands feront face à la place Jean-Moulin.

Sur la place de la Libération, des petites modifications sont prévues pour tenir compte de la présence des trois arbres et de la terrasse de la nouvelle pizzeria. En liaison avec le maire, le placier a préparé une nouvelle plantation.

Les commerçants en ont été informés. Ils devront prévoir des protections pour les pavés de cette place. Place Jean-Moulin, le poissonnier va également changer de côté, de façon à ce que l'eau qui s'écoule de son étal soit dirigée vers une grille d'évacuation. ■

## LE PIGEONNIER A UN AN

Depuis, deux à trois fois par mois, un technicien de la société *Pigeons Contrôle* vient apporter du grain et de l'eau. Il nettoie le pigeonnier et relève le nombre de nids, de pigeons présents, d'œufs et de pigeonneaux qui devront être bagués.

Après une première période de trois mois, d'avril à juin 2017, au cours de laquelle il y avait 65 pigeons en moyenne dans le pigeonnier, et une vingtaine de nids, le nombre de nids a ensuite fortement augmenté, passant à une quarantaine de juillet à novembre, puis dépassant la centaine dès le mois de décembre et pour les premiers mois de 2018.

Rappelons que la méthode de contrôle des naissances consiste à secouer une partie des œufs.

Nous allons continuer, car les résultats ne se verront qu'au fil des années, lorsque la population des adultes diminuera naturellement tandis que la population jeune ne se renouvellera pas au même rythme. ■



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 80 - Mai / Juin 2018  
 Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : iCimedia - Agen - 2004B148 • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (p. 1) : © Didier Veyssset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

## Agenda tenu

Pierre-Henri Arnstam

Comme en avril 2017, pour la première phase des travaux d'aménagement des espaces publics, la deuxième phase a été réalisée dans le calendrier prévu et s'est achevée également en avril.

Il faut en féliciter les entreprises qui ont eu la charge de ces importants chantiers, et principalement la société Colas, Sylvie Varelle et Aymeric Gratié.

Sans oublier les maîtres d'œuvre de ce projet, Sylvain Galant et Guillaume Laizé qui ont fait des choix artistiques et techniques innovants tout en respectant la qualité et les habitudes de vie dans notre Bastide.

À la fin de la première semaine du mois de mai, le marché du samedi matin va retrouver ses espaces habituels, avec quelques petites modifications pour protéger au mieux les pavés de la place de la Libération.

Nous allons poursuivre nos interventions dans les ruelles du village ainsi qu'aux entrées de ville et sur les boulevards extérieurs. Plusieurs propriétaires privés, ayant apprécié les efforts faits par les élus pour améliorer la bastide ont décidé, avec l'aide de la commune, de restaurer leurs façades.

Les travaux entrepris par Pierre Bouché sur une maison emblématique du village iront aussi dans ce sens et redonneront du cachet à la place de la halle. À l'occasion du chantier sur les places, nous avons regardé ce qui pourrait être amélioré côté circulation et stationnement.

D'autre part, cette rénovation entraîne une exigence de propreté et de sécurité afin que les déjections des chiens ne soient plus laissées sur les trottoirs ou sur le sol de la halle.

Dans les prochaines semaines, trois statues qui se trouvaient sur le retable de l'église dont une avait été volée puis retrouvée, vont être restaurées, ainsi qu'un magnifique tableau.

Une étude sera réalisée pour définir les travaux qui s'avèreront nécessaires sur le bâtiment de l'église. ■

### ◆ PRÉFET ET SOUS-PRÉFET À VILLERÉAL

## Double visite officielle

Le 9 mars dernier, Patricia Willaert, préfète de Lot-et-Garonne, accompagnée de Véronique Schaff, sous-préfète de Villeneuve-sur-Lot et d'Olivier Damaïsin, député de la circonscription de Villeneuve, a visité le centre de formation des apprentis des métiers du cheval puis les travaux du centre-ville. Les responsables du CFA leur ont fait visiter les installations qui cette année accueillent environ 120 jeunes apprentis dont une majorité de jeunes filles. Mme Willaert qui a de bonnes connaissances de ce secteur, a pu s'entretenir longuement avec une vingtaine de jeunes. La suite de la visite (photo ci-contre), plus rapide, a permis de constater l'avancée des travaux dans la bastide. Rappelons que l'État a apporté une aide significative, à trois reprises, pour la réalisation de ces travaux, sur les places et dans les ruelles.



Sous-préfète et préfète (de g à d) attentives aux propos du maire de Villeréal  
Photo JPE

### ◆ 750 ANS DE LA FONDATION DE VILLERÉAL

## Une soirée le 4 mai

Les manifestations 2018 débiteront avec la conférence que Pèire Boissière donnera, en français, sur les noms de lieux de la commune, leur origine et leur signification. Ce sera le vendredi 4 mai, salle François Mitterrand avec, en prime, une animation des Troubadours de Guyenne (Entrée gratuite). L'exposition prévue fin septembre per-

### ◆ UN FESTIVAL À VILLERÉAL

## Les comédiens de retour

La première semaine de mai, auteurs et metteurs en scène porteurs de projets pour la neuvième édition du *Festival à Villeréal* se retrouveront dans la bastide pour repérer les lieux des futurs spectacles. Les artistes débiteront leur résidence fin mai. Après cinq semaines d'écriture et de répétitions, le festival se déroulera du 4 au 12 juillet. ■

réagi très positivement et le résultat de cet apprentissage se verra bientôt dans les bacs de la cour de l'école et dans ceux des Jardins Partage.

### Maison Bouché

Après un mois de retard en raison essentiellement du mauvais temps, le chantier de rénovation de la maison de Pierre Bouché au coin de la halle et de la rue Saint-Roch, a démarré un peu avant le 15 avril.

Deux phases sont prévues par l'entreprise Hilaire qui intervient sur cette maison : la première consiste à consolider les structures et les façades. Elle devrait durer jusqu'à fin juin. La seconde, à partir de la rentrée, concernera la toiture.

### Noms de lieux villeréalais

Vendredi 4 mai, à 20h30, salle François-Mitterrand, dans le cadre de la *Quinzaine Occitane* (20 avril – 5 mai) et des *750 ans de Villeréal*, Pèire Boissière donnera une conférence – en français – sur les noms de lieux de la commune. Il vous racontera leur origine et leur signification. *Les Troubadours* animeront la soirée dont l'entrée sera libre.

### Vos papiers !

La demande de cartes nationales d'identité et de passeports reste très importante. Ainsi, au mois de mars, 50 CNI ont été enregistrées à la mairie de Villeréal, ainsi que 27 passeports. Des chiffres nettement supé-

rieurs à ceux de communes à la population plus importante que la nôtre : Duras, Laroque-Timbaud, Layrac...

### Rugby : belle réaction

Après la crise puis une première partie de saison qui a tenu du calvaire, l'US Villeréalaie Rugby a accompli une dernière ligne droite véritablement valeureuse, arrachant sa qualification pour les phases finales de façon aussi rassurante que convaincante. La préparation de la prochaine saison a commencé. L'USV évoluera à nouveau en Honneur.

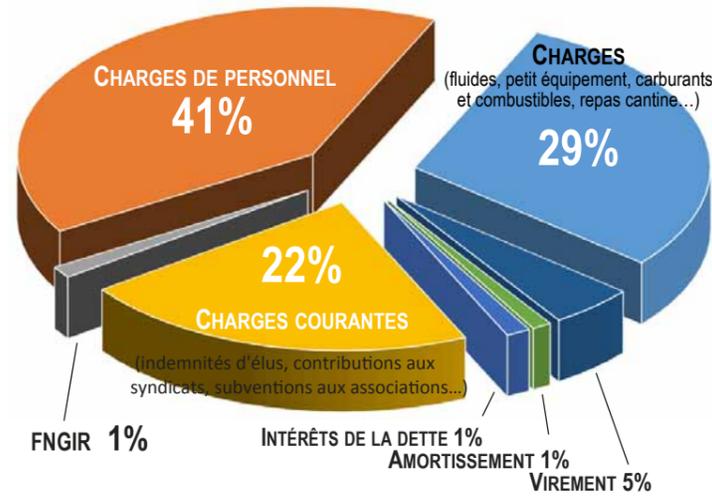
### Prochain conseil

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu à la mairie le mercredi 30 mai à 20h30. ■

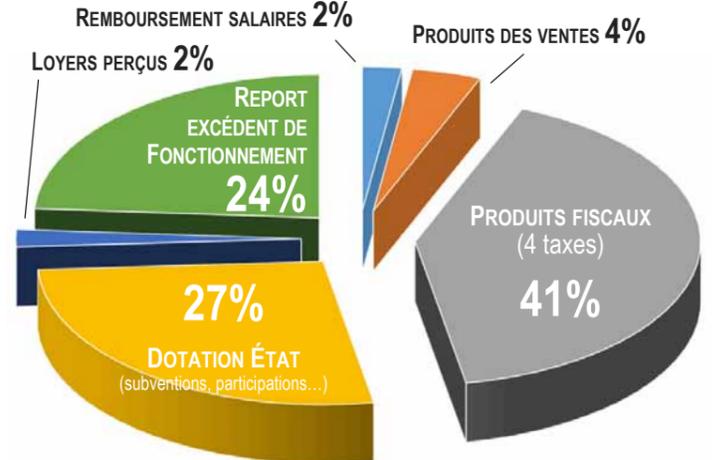
# Amélioration du quotidien, aménagements durables

Il faut le dire et le répéter : pour la 16<sup>ème</sup> année consécutive, nous n'augmenterons pas les impôts en 2018. Une fois encore, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, nous avons dégagé cette année des moyens financiers pour continuer d'investir. Évidemment, ayant emprunté des sommes importantes les deux dernières années (250 000€ et 850 000€), nous n'agissons qu'avec les sommes dégagées dans le budget et les subventions qui nous seront accordées. Avec l'aide de l'État, sur trois années consécutives, l'aide du Conseil départemental au démarrage des travaux sur les places, le remboursement partiel de la TVA et les réserves constituées par la vente du complexe du Pesquié, nous avons pu mener à bien les travaux d'aménagement des espaces publics, tout en ayant la capacité de créer deux aires de jeux, l'une à l'école maternelle, l'autre dans l'espace pique-nique. Nous avons également fait des travaux de sécurisation des deux écoles et poursuivi l'effacement des réseaux, ce qui sera le cas encore en 2018. Cette année, avec l'aide de la communauté de communes, qui va également lancer le chantier de la maison médicale sur un terrain acheté par la commune et mis à sa disposition, la rue Nouvelle va être rénovée, et la rue Noire s'ajouter à la liste des quatre ruelles restaurées. Restauration également à l'église, pour trois statues et un tableau, avec une protection double contre le vol. En résumé une année avec la poursuite des améliorations du quotidien et des aménagements durables. - Pierre-Henri Arnstam

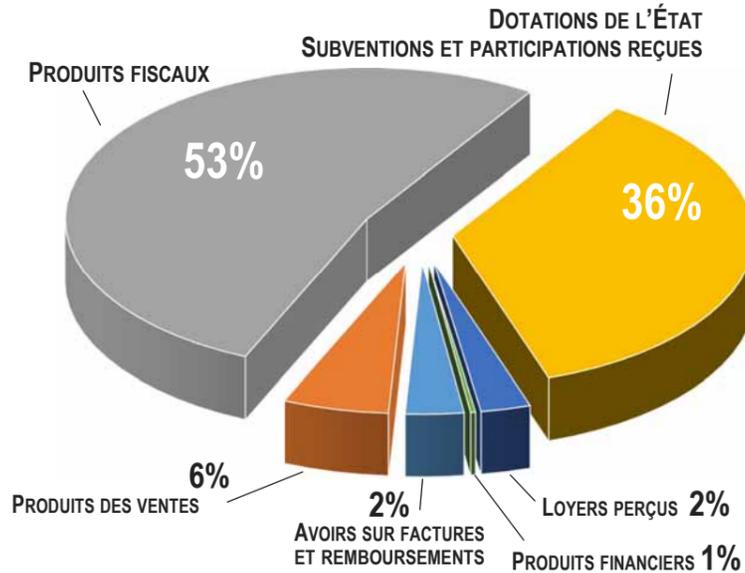
Fonctionnement - Dépenses prévues en 2018  
1 589 187 €



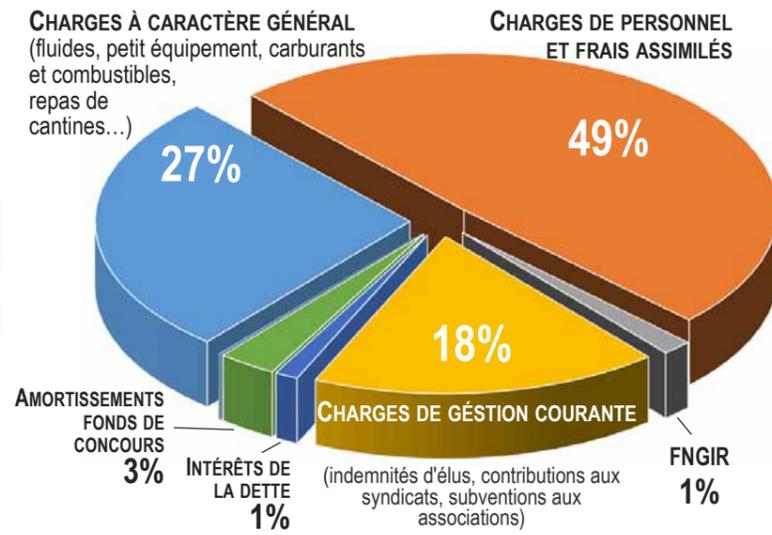
Fonctionnement - Recettes prévues en 2018  
1 589 187 €



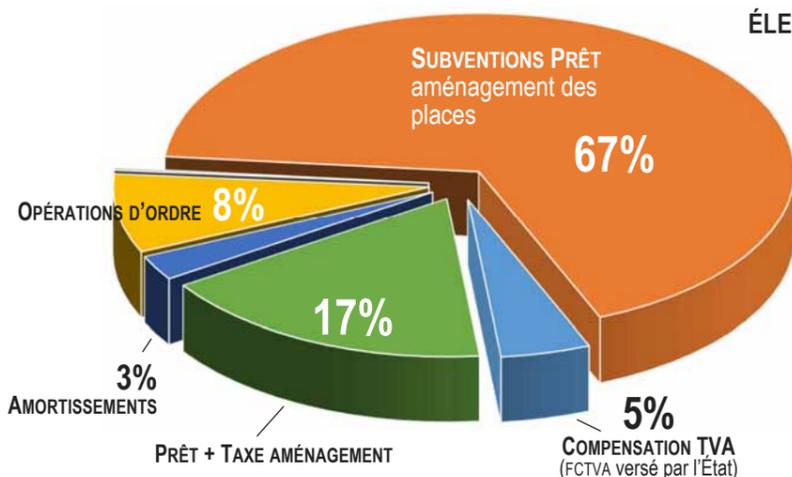
2017 - Fonctionnement - Recettes réelles  
1 270 224 €



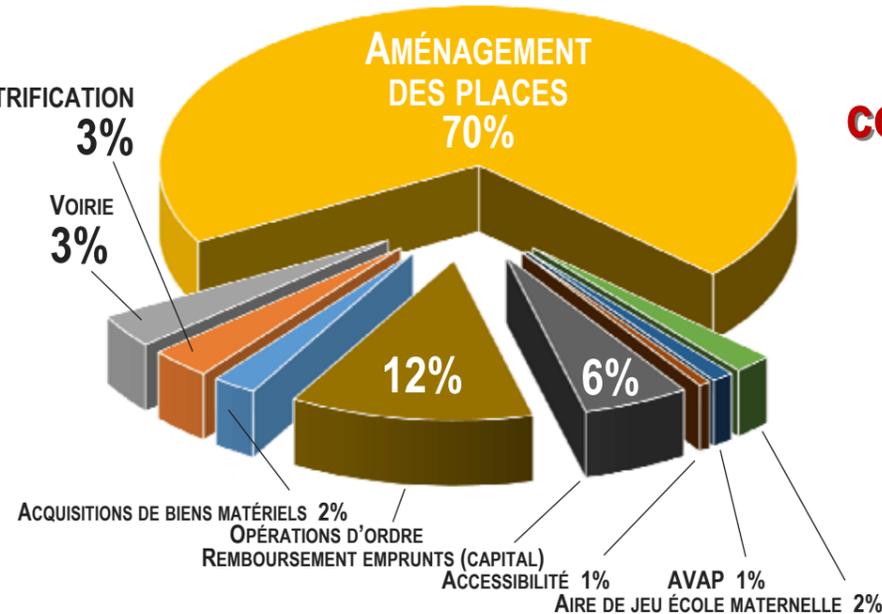
2017 - Fonctionnement - Dépenses réelles  
1 235 619 €



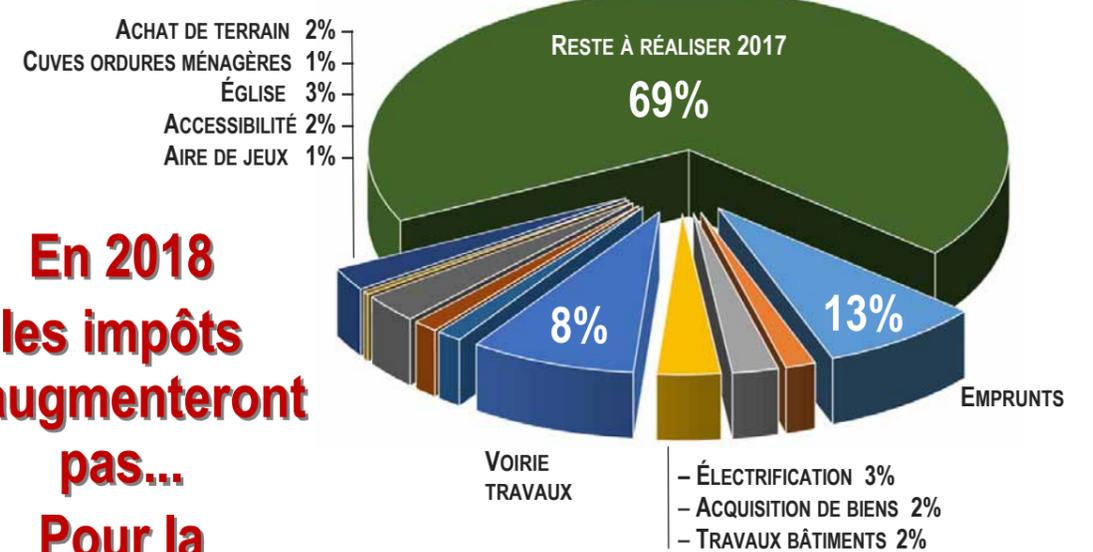
2017 - Investissement - Recettes réelles  
1 465 262 €



2017 - Investissement - Dépenses réelles  
965 798 €



Investissement - Dépenses prévues en 2018  
1 382 233 €



**En 2018 les impôts n'augmenteront pas... Pour la seizième année consécutive.**

Investissement - Recettes prévues en 2018  
1 382 233 €

